

**COMMUNE DE SAINTE NEOMAYE**  
**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**en date du 18 janvier 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un, le 18 du mois de janvier à 20 h 15, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-NEOMAYE.

Présents : Céline RIVOLET, Daniel THIOT, Valérie BRIAUD, Francis TESSERAU, Henry BURGAUD, Patrice DORAY, Sabine DUSSART, Patrick LAMORT, Florence MENARD, Delphine PELLERIN, Mickaël ROBIN, Elodie ROULLET.

Absents excusés : Roger LARGEAUD donne pouvoir à Céline RIVOLET, Aurélie GAUTHIER donne pouvoir à Elodie ROULLET, Jean-Luc EPRINCHARD donne pouvoir à Daniel THIOT.

Secrétaire : Daniel THIOT

En l'absence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal dûment convoqué le 13 janvier 2021, s'est réuni, sous la présidence de Madame Céline RIVOLET, Première Adjointe au Maire, pour une séance ordinaire. Après lecture du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2020 celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**I – Achat de terrains en bord de sèvre**

**2021-001**

Madame la Première Adjointe rappelle aux membres du conseil municipal les acquisitions de terrains en cours, au profit de la commune, dans le cadre du projet « nature et transition » et de la création de l'aménagement d'une réserve naturelle faune et flore par devant Me DUPUY :

- 3 parcelles cadastrées AR0151 ; AR0158 ; AR0159 appartenant à la fédération 79 de pêche pour un montant de 6 500,00 € (hors frais de notaire à la charge de la commune)

**2021-002**

- 2 parcelles cadastrées AR0156 et AR0157 appartenant à Patrick Vandaele pour un montant de 3 500,00 € (hors frais de notaire à la charge de la commune)

**2021-003**

- 1 parcelle cadastrée AR0150 appartenant à Yvonne Couthouis pour un montant de 4 000,00 € (hors frais de notaire à la charge de la commune)

Dans ce cadre, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou son représentant, à poursuivre ses démarches d'acquisitions de terrains, et pour les 6 parcelles, à signer l'acte notarié chez Maître Dupuy et à déposer tous dossiers de subventions dans le cadre du projet Nature et Transition, auprès de la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental, de l'Europe et auprès de tout organisme susceptible de soutenir cette démarche.

**II – Chemin d'accès au Grand Moulin**

**2021-004**

Madame la Première Adjointe au Maire informe le conseil de la vente à titre gracieux de la parcelle cadastrée AR0199 ainsi qu'un mètre supplémentaire le long de la clôture appartenant à Jean-François Barreault au lieu-dit prairie de Lavault. La vente sera effective après un enregistrement d'acte chez le notaire et le règlement des frais notariés par la commune.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié chez Maître Dupuy.

Madame la Première Adjointe au Maire rappelle qu’afin de faciliter les dépenses d’investissement avant le vote du budget 2021 et faire face aux dépenses, le Conseil Municipal peut, en vertu de l’article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020 soit 304 094 €

Le conseil décide de créer les opérations budgétaires suivantes :

**Chapitre 20** :

- Article 2051 : Pack office pour un montant de 360,00 €

**Chapitre 21** :

- Article 21538 : Point lumineux pour un montant de 3 997,73 €
- Article 21571 : Véhicule Fiat Ducato pour un montant de 21 738,12 €
- Article 21318 : Fenêtres de l’église pour un montant de 9 725,34 €
- Article 2128 : Portillon Temple pour un montant de 2 155,20 €
- Article 2135 : Local stockage et acoustique Temple pour un montant de 6 176,10 €
- Article 21312 : Fenêtres de l’école pour un montant de 9 184,80 €

Soit un montant total de 53 337,29 €

Madame la Première Adjointe au Maire demande au Conseil Municipal, qui accepte, l’autorisation de mandater ces dépenses d’investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020, et ce, avant le vote du budget primitif 2021.

**VI - Questions diverses**

- Projet aménagement des toilettes de l’école
- Dénomination du chemin entre local technique et le lotissement Les Places de Fonraimier : Le choix se porte sur : « Allée du Temple »
- Problème récurrent de déchets déposés au pied des containers à verres. Des caméras vont être installées.
- Site internet : Mme PELLERIN informe les élus sur le fonctionnement du site et les mises à jour.
- Demande intervention d’un bureau d’étude pour les passerelles au grand-moulin.

Les délibérations numérotées 2021-001 à 2021-005 sont dans ce compte-rendu. L’ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 20.

Prochaine réunion lundi 22 février 2021 à 20 h 15

La Première Adjointe au Maire  
Céline RIVOLET

Le Secrétaire,  
Daniel THIOT

Valérie BRIAUD

Francis TESSERAU

Henry BURGAUD

Patrice DORAY

Sabine DUSSART

Florence MENARD

Delphine PELLERIN

Patrick LAMORT

Mickaël ROBIN

Elodie ROULLET